

Les négociations s'ouvrent enfin sur le plan de titularisation des enseignants contractuels

Dans le cadre des négociations en cours sur le nouveau statut des enseignant-e-s-chercheurs des Ensa, nos organisations syndicales ont obtenu l'ouverture d'une négociation pour un plan de titularisation des enseignant-e-s contractuel-le-s employé-e-s durablement sur les besoins permanents de l'enseignement dans les écoles d'architecture.

La directrice de l'architecture en a fait l'annonce au cours du dernier comité technique commun des Ensa du 18 novembre, ce qui a été confirmé par écrit dès le lendemain par le cabinet de la ministre Fleur Pellerin.

Les conditions d'éligibilité à la titularisation, l'échéancier du plan, le volume des emplois concernés comme les modalités de recrutement font dès à présent l'objet d'un cycle de discussion qui devra s'achever fin février 2016.

Il va sans dire que l'ambition et l'ampleur de ce plan de titularisation dépendront pour beaucoup de la mobilisation de chacun.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de cette négociation.

Nous avons aussi rappelé fermement au cabinet et à l'administration qu'il est exclu que les intéressé-e-s voient leurs charges horaires diminuées ou leur lien contractuel fragilisé, comme l'avait déjà acté l'instruction de la ministre Aurélie Filippetti du 23 Juillet 2013 sur la contractualisation des enseignants.

Paris, mardi 24 novembre 2015